



PRÉFET DE L'ISÈRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Grenoble, le 13 juillet 2023

Un dispositif de sécurité renforcé pour le week-end du 14 juillet

En conformité avec les annonces ministérielles, le préfet de l'Isère renforce le dispositif de sécurité dans le département pour le week-end prolongé du 14 juillet.

Conformément aux annonces ministérielles, et afin de garantir au mieux la sécurité des événements, Laurent Prévost, préfet de l'Isère, renforce le dispositif des forces de l'ordre et de secours avec des effectifs supplémentaires pour le week-end prolongé du 14 juillet :

- 247 agents de la police nationale et membres de la CRS ;
- 307 gendarmes ;
- 534 sapeurs-pompiers.

Le préfet de l'Isère rappelle que la vente, le port et le transport d'engins pyrotechniques et d'artifices de divertissement sont interdits sur l'ensemble du territoire national jusqu'au 15 juillet inclus.

Sont par ailleurs interdits sur l'ensemble du département, à l'exception des territoires des communautés de communes de Chartreuse, Vercors, Trièves et Matheysine :

- le port et le transport par des particuliers, sans motif légitime, d'équipements de protection destinés à mettre en échec tout ou partie des moyens utilisés par les représentants de la force publique pour le maintien de l'ordre ;
- le port et le transport d'armes de toutes catégories ou par destination et de munitions.

Une dérogation est prévue pour les professionnels disposant des agréments et habilitations requis et pour les collectivités publiques.

Arrêt des transports en commun à 22 h

En accord et en étroite collaboration avec les élus, la TAG et le SMMAG, les transports en commun, bus et tramways, s'arrêteront dans l'agglomération grenobloise à 22 h le vendredi 14 juillet.

Contact presse

Bureau de la Communication Interministérielle

pref-communication@isere.gouv.fr

 @Prefet38  prefet38  Prefet38  Préfecture de l'Isère

Préfecture de l'Isère - 12, place de Verdun 38000 Grenoble
Standard : 04 76 60 34 00 – www.isere.gouv.fr